

Conseil d'administration de l'UQAM — Rencontre du 17 décembre 2019

Rapport des déléguées étudiantes

À l'ensemble des étudiant·e·s de l'UQAM,

Voici les faits saillants de la dernière rencontre du Conseil d'administration.

Retour sur la présentation du budget 2019-2020 révisé au 30 septembre 2019

Un membre du corps professoral a fait une intervention très pertinente sur les enjeux qui découlent du projet de coupures draconiennes de 4,5 M\$ dans les départements cette année à l'UQAM avec pour exemple des effets néfastes pour la santé des employé·e·s. Pourquoi ne pas avoir réfléchi à des mesures de retour à l'équilibre budgétaire ? Concrètement, le recrutement constitue une piste pour augmenter le financement de l'université, mais ce n'est pas une solution à court terme.

Nominations sur le comité permanent de la Politique 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

En avril dernier, lors de l'adoption précipitée de cette politique, un des points conflictuels a été le passage d'une représentation de 7 étudiant·e·s, un·e par faculté, à seulement 3, représentant les 3 cycles d'études. Dans l'empressement de la présidence de clore le dossier et la rencontre, une personne a tout de même suggéré l'ajout de deux postes pour des « personnes issues de groupes plus à risque, par exemple, les étudiantes, étudiants internationaux, les personnes vivant avec un handicap et les personnes issues de la diversité sexuelle ou de genre », ce que nous traduisons par des étudiant·e·s qui se trouvent à une intersectionnalité d'oppressions. Toutefois, il va sans dire que la création de ces postes a soulevé plusieurs enjeux, à commencer par la terminologie stigmatisante employée.

Nous avons donc fait une intervention pour aborder ces enjeux et faire comprendre le rôle des administrateur·trice·s dans la création de formes d'oppression systémiques et combien il est important de ne pas traiter à la légère des questions sensibles comme la culture du viol et l'inclusivité. L'intervention a été entendue et sera envoyée au comité. Il a aussi été annoncé que des modifications à cette politique pourront être proposées au CA prochainement.

Refonte de la politique 42 contre le harcèlement

La refonte de la politique de prévention du harcèlement psychologique a encouru des enjeux et des tensions similaires à ceux de la politique 16 au printemps dernier. Notre position était celle de la résolution suivante de l'Inter-Inter (regroupement des associations étudiantes et des syndicats de l'UQAM), qui résume bien la situation :

Nous exprimons notre désaccord avec l'envoi au Conseil d'administration de l'UQAM du projet de Politique sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement, laquelle n'a été appuyée par aucun des représentant·e·s des associations étudiantes et des syndicats d'employé·e·s de l'UQAM membres du comité de révision de la Politique no 42.

Nous demandons aux membres du Conseil d'administration d'ajourner jusqu'à la prochaine réunion du Conseil l'examen de ce projet de Politique, ceci afin de permettre une discussion sur la mouture définitive de ce projet qui tienne véritablement compte de l'avis de l'ensemble des groupes représentés au Comité.

La mise en dépôt du projet de politique jusqu'à la prochaine rencontre du CA en février prochain a finalement été adoptée. En espérant vivement que le projet qui sera alors proposé sera réellement appuyé par des délégué·e·s de la communauté uqamienne et pas seulement par des cadres.

Refonte de la politique 37 en matière d'environnement

Une nouvelle version épurée de la politique a été proposée au CA, avec pour introduction le désir avec cette réforme d'un Comité institutionnel en matière d'environnement (CIME) plus actif et impliqué, qui mobilise les gens dans le plan d'action de l'université pour l'environnement.

À nos questionnements quant à l'extrait qui dit que l'UQAM devrait « jouer un rôle d'exemple et de leadership en matière d'environnement » et de l'absence du concept de décroissance dans cette politique refonte, il nous a été répondu qu'il y aurait possibilité de travailler sur la décroissance et d'actions concrètes à cette fin par le biais des groupes de travail qu'entend cette nouvelle politique.

Devant la crise environnementale actuelle, nous espérons que l'UQAM s'engagera à investir dans des projets et dans l'embauche de spécialistes afin de procéder à des actions concrètes et rapides sur le campus.

Un autre enjeu qui a été soulevé concerne la composition du comité, qui est passé d'un comité de 17 à 11 personnes. Vous noterez que c'est apparemment un thème récurrent depuis la dernière année, alors que le nombre de sièges réservés aux étudiant·e·s est constamment diminué.

Intervention finale au sujet de la refonte des politiques

Pour conclure la rencontre du CA et améliorer les processus de modifications et de refontes des politiques et règlements de l'UQAM, nous avons suggéré qu'avant que ces dossiers ne soient déposés au Conseil d'administration :

- que ces processus soient faits avec des équipes représentatives des différents corps de la communauté uqamienne - donc qui ne peuvent avoir quorum s'il y a une majorité de cadres/personnels de direction présent·e·s à une rencontre;
- que les services juridiques — ou autre juriste spécialisé —, le Bureau des relations de travail et l'Inter-Inter soient consultés avant la fin de travaux de refonte ou de modification;
- qu'une attention soit portée avant d'user du terme consensus, surtout de la part des personnes en position d'autorité, afin de ne pas dissoudre la confiance de la communauté. Lorsque le vote n'est pas demandé ou que le consensus n'est pas confirmé, il ne peut être rapporté qu'il y a consensus, surtout quand des oppositions sont énoncées tout au long du débat.

Nominations au Conseil exécutif et au Conseil d'administration

Stéphanie poursuivra le travail de Maxine au Comité exécutif de l'UQAM pour l'année 2020. De plus, Maxine terminera sa maîtrise cet hiver et quittera son poste d'administratrice en mars prochain. Une campagne de nomination pour un·e nouveau·elle délégué·e étudiant·e est donc à venir au début de la session d'hiver 2020. Nous espérons fortement que des améliorations seront faites pour que la personne nommée puisse obtenir son droit de parole et de vote dès son entrée en poste.

Pour toutes questions, commentaires ou revendications, n'hésitez pas à nous écrire !

Solidairement,

Maxine et Stéphanie